

Agent de Prévention et de Sécurité sans SST

Maintien et Actualisation des Compétences

Pré requis : * Être titulaire de la carte professionnelle (fournir une copie)

* Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire.

* Certificat SST en cours de validité

Objectifs de la formation : Maintenir et Actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'Agent de Prévention et de Sécurité.

Nombre de participants : 4 au minimum et 12 au maximum

Durée : 3 jours soit 27h00 de formation (journée d'examen comprise)

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Pédagogie active (informatrice et participative) - Système de sécurité incendie de catégorie A - Mannequins de secourisme – PC de Sécurité

Validation : Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves - Délivrance d'une attestation de Maintien des Compétences de l'agent de Sécurité Privé. Un examen blanc sera réalisé.

Règlementation : Code de la sécurité publique Livre VI, Décret 2016-515 du 26 Avril 2016 et Arrêté du 27 Février 2017

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie & Pratique

1re partie : CONTRÔLES DES CONNAISSANCES (1h)

- Question à réponse ouverte ; Correction

2e partie : PRINCIPES ENCADRANT LE MÉTIER ET DÉONTOLOGIE DE L'APS (4h)

- Situer le Sauvetage Secourisme du Travail dans la santé et sécurité au travail.
- Le code de déontologie ;
- Le principe d'exercice exclusif ;
- Les conditions de détention et d'usage des armes ;
- Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes ;
- La non-confusion avec un service public ;
- Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et venir ;
- Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ;
- La non-assistance à personne en danger ;
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ;
- Le secret professionnel.

3e partie : GÉRER LES CONFLITS (3h)

- Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits ;
- Savoir traiter une agression verbale,
- Savoir gérer ses émotions,
- Savoir adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions.

4e partie : INSPECTION FILTRAGE (3h)

- Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ;
- Les modalités d'agrément ;
- Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions.
- Maîtriser les techniques d'inspection visuelle des bagages ET la palpation.

5e partie : RISQUE TERRORISME (13h)

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes ;
- Connaître les niveaux de risque associés ;
- Connaître les différents matériels terroristes ;
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroriste ;
- Détecter et prévenir les bons réflexes face aux menaces terroristes ;
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité ;
- Protéger ET Se protéger soi-même ;
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention ;
- Sécuriser une zone ;
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger ;
- Notions de secourisme « tactique » ;
- Alerter les secours.

